

Crécy la Chapelle

La venise briarde





Forum des Associations
le 10 septembre

16 septembre, remise de la
«*médaille d'Honneur Régionale
Départementale et Communale*»
à Jean-Pierre Chilly, Maire Adjoint,
et à Jean-Marc Huyghe, Conseiller
Municipal, en récompense de leur
dévouement au service de notre
commune.



Concert à la
Collégiale

Les festivités
de l'été



25 septembre,
dépôt de gerbes
en mémoire des Harkis,

sous la présidence du Général
Joël Delpont, commandant de l'École
des Officiers de la Gendarmerie
Nationale à Melun.



La foire de la
Saint-Michel



Les basses eaux ont permis,
cette année encore, de pratiquer
nettoyages et consolidations
des berges des brassets.



«*Nos enfants chéris*» tournage pour
Canal + , avec Mathieu Demy,
place Camus et «*Au Duc de Crécy*».

La nouvelle
bibliothèque

Les Points Forts

En couverture : « Concert à la collégiale », crédit photos : Mémoire Visuelle, Michel Letissier, Aria

Bulletin d'informations municipales de Crécy-la-Chapelle tiré à 2100 exemplaires
Rédacteur en chef : Michel Houel - Rédaction : Michel Letissier

Crédit photos : Michel Letissier, Rémy Ghénin, Aria et Mémoire Visuelle

Conception graphique et réalisation : Agence GÉNITIF 01 60 07 79 45 - Lagny - Dépôt légal 2001 ARC 28

Discours prononcé par Michel Houel, Sénateur Maire de Crécy-la-Chapelle, lors du concert de réouverture de la collégiale.



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

C'est un grand plaisir, pour moi, de vous accueillir, ce soir, aussi nombreux, dans ce joyau de l'architecture médiévale, après dix années de fermeture et un programme de travaux qui nous offre aujourd'hui l'occasion de nous réunir pour un grand moment de bonheur.

Je ne vous dirai que quelques mots, car l'heure est à la fête, mais aussi parce que la beauté du lieu se passe de commentaires.

Si nous sommes ici ce soir, c'est parce que, un jour de 2003, nous avons choisi la difficile mission de sauver cette collégiale, symbole d'architecture du XIII^{ème} siècle, et comme l'a écrit André Chastel, célèbre historien d'art français, « Dans toute société le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices. C'est la loi de toute sacralité ».

Cette tâche, très vite devenue passion, que s'est donné le Conseil municipal repose sur notre attachement profond à cet immense héritage transmis par les siècles passés et où chaque créçois, qu'il appartienne à une vieille famille seine-et-marnaise ou qu'il soit nouvel arrivant, peut se reconnaître.

L'aventure fut longue et pleine de rebondissements, essentiellement financiers d'ailleurs, car vous imaginez bien qu'une commune de 4000 habitants n'a pas les moyens d'assumer seule de tels travaux !! Mais nous nous sommes mobilisés avec détermination et cœur, raison pour laquelle nous éprouvons ce soir tant d'émotion : émotion devant la beauté du lieu, émotion de voir revivre ce lieu, émotion de partager ensemble un moment privilégié.

Cette soirée, j'ai voulu l'offrir aux habitants de notre commune en souhaitant qu'il s'agisse là d'une première et que, dans l'avenir, chacun puisse profiter de ce trésor rendu à sa vocation qui est d'être ouvert à tous.

Ce 9 septembre fera date dans ma vie d' élu local et, s'il doit y avoir une action dont je pourrai m'enorgueillir, c'est d'avoir contribué à sauvegarder notre église et de l'avoir rendu aux créçois.

Avant de laisser place à la musique, je souhaite remercier :

- Jacques Barthélémy, préfet de Seine-et-Marne pour le soutien financier apporté par l'Etat,
- Vincent Eblé, président du Conseil Général qui ne peut être avec nous ce soir mais qui a également apporté la contribution du Département,
- Jacques Moulin, architecte en chef des Bâtiments de France et son équipe pour la réalisation et le suivi des travaux,
- Le Conseil municipal de notre ville et plus particulièrement Anne-Marie Ravet, Jean-Pierre Chilly, Louis Gaillot et Jean-Claude Bruandet pour leur investissement personnel dans cette opération, et pour l'organisation de ce concert Annie Richard et Rémy Ghénin.
- Enfin, l'ensemble de la population de Crécy-la-Chapelle pour son engagement dans cette aventure et son attachement à cet édifice.

Enfin, je tiens à remercier très chaleureusement Frédéric Lodéon qui a accepté de nous conseiller dans l'organisation de cette soirée.

Nous connaissons tous le talent aux multiples facettes de ce musicien immense, mais également homme de communication qui consacre sa vie à la musique. Il est avec nous ce soir et va nous présenter le programme musical en nous démontrant, avec la passion qui l'anime, que la musique classique, jamais triste, offre des moments privilégiés de joie intense.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente soirée.



Michel Houel

Rentrée scolaire sous le soleil

C'est désormais classique, il fait beau le jour de la rentrée... et le 4 septembre n'a pas dérogé à cette règle !

Les services techniques, les personnels affectés dans les écoles ont, comme les années précédentes, efficacement œuvré pour que l'accueil matériel des élèves se fasse dans de bonnes conditions.

A l'école élémentaire « l'Eau Vive », les effectifs ayant augmenté : 291 élèves contre 271 en septembre 2005, une 11^{ème} classe a été ouverte.

L'école est sous la direction de Madame Peuraud-Sapina et la répartition par niveau la suivante :

Classes	Enseignants	Effectifs
CP	Danièle Lecuona	25
CP	Bénédicte Genoud	24
CP – CE2	Patricia Brissiaud	19
CE1	Josiane Rodriguez	29
CE1	Rachel Szmidt	29
CE2	Christine Bourreau	27
CE2	Joelle Peuraud-Sapina	28
CM1	Christelle Blanchard	26
CM1	Tania Cotteblanche	27
CM2	Agnès Carette	28
CM2	Didier Pailloux	29



A l'école maternelle « les Promenades », bien que les effectifs prévisionnels, début 2006, étaient supérieurs à 180 (seuil d'ouverture d'une 7^{ème} classe),

le nombre d'élèves présents le jour de la rentrée n'était que de 167. Il n'y a donc pas eu de nouvelle classe.

La municipalité s'était cependant préparée à cette possible ouverture en réalisant d'importants travaux de peinture et de réfection des sanitaires dans l'ancienne école maternelle.

Sous la direction de Madame Laurent, la répartition, en maternelle, est la suivante :

Classes	Enseignants	Effectifs
Petits	Évelyne Gérelli	28
Petits	Brigitte Magne	28
Moyens	Christine Lenoir	28
Moyens-grands	Annie Danton	27
Moyens-grands	Sophie Margaritis	26
Grands	Sylvie Laurent	30

Nous ne pouvons parler de nos enfants sans évoquer un événement majeur dans la vie de nos écoles : **la fête de « l'Eau Vive » et la kermesse de fin d'année** qui ont eu lieu le samedi 17 juin.



Le matin, les animateurs du temps du midi et les enseignants ont proposé les différents spectacles montés avec les enfants.

Un dictionnaire a été remis, par les parents d'élèves, à tous les CM2.

L'après-midi a eu lieu la kermesse commune aux deux écoles, dans la cour de « l'Eau Vive ». Encadrées par les parents d'élèves et les enseignants, diverses activités ont permis aux enfants de passer un agréable après-midi, malgré une forte chaleur.

Michel Letissier
Affaires scolaires

Décès de Madame El Mellah

A l'annonce du décès de Madame El Mellah, une grande tristesse a empreint l'école maternelle des Promenades (où elle était en poste depuis 14 ans) et toutes les personnes qui l'avaient connue.

Tous, nous garderons le souvenir d'une enseignante radieuse, ouverte et partageons le deuil avec son époux et ses deux enfants.

La Municipalité

Des projets pédagogiques dans les écoles de Crécy-la-Chapelle

La municipalité tient particulièrement à soutenir la réalisation de projets pédagogiques dans les écoles élémentaire et maternelle de Crécy-la-Chapelle. Aussi, lors de la dernière année scolaire, 6 188 euros ont été alloués à « l'Eau Vive » pour que les élèves de CM1 partent en classe de découverte (l'association des parents d'élèves et les parents ont également participé au financement) et 4 165 euros à l'école « les Promenades » pour la mise en place d'une initiation musicale.

Les CM1 en Provence

Du 29 mai au 2 juin, pour la seconde année consécutive, deux enseignantes, Tania Cotteblanche et Christelle Blanchard, ont accompagné les 49 élèves de CM1 en classe de découverte, à Villedieu dans le Vaucluse.

Comme l'an dernier, les enfants ont particulièrement apprécié leur séjour et les différentes activités qui



Dans le château de Grignan

leur ont été proposées. Nous vous laissons découvrir leurs réactions.

Nous avons aimé la classe découverte ! Mais pour quelles raisons ?

« On a découvert plein de nouvelles choses et là-bas, il faisait toujours beau. » Liana, Lyna, Laura.

« Les paysages étaient magnifiques et la nourriture très bonne. » Julia.

« Les animateurs étaient trop sympas ! » Basile, Jeanne, Manon.

« Les lits étaient confortables. » Lyna, Garance.

« Les promenades à la ferme pédagogique étaient très chouettes. » Juliette, Elina, Manon.

« Toutes mes copines étaient là pour découvrir avec moi ces nouveaux paysages. » Elisabeth.

« La visite du château de Grignan restera un grand souvenir. » Elise, Romane, Roxane.

« La distillerie m'a plu avec toutes ces odeurs de lavande et de thym. » Elina, Corentin.

« La boum, c'était super ! » Tous les enfants !

« Que c'était beau ! » Marie, Solène et les autres.

« Merci à la commune de Crécy-la-Chapelle pour son soutien et sa participation » les Maîtresses.

Propos recueillis auprès de Tania Cotteblanche et Christelle Blanchard

Un projet de classe de découverte, pour les CM1, en Bretagne est en cours d'élaboration pour mars 2007, sur le thème « contes et légendes ».

Initiation musicale en maternelle

Damien Robillot, toujours aussi dynamique, a effectué une nouvelle initiation musicale auprès de tous les enfants de l'école maternelle, entre janvier et mai 2006, sur le thème « le loup est revenu ». Un magnifique spectacle a été présenté aux parents, dans le gymnase, le samedi 20 mai.



Ce projet a permis aux enfants de s'éveiller au plaisir de la musique par la rigueur et le jeu.

Animations sur le temps du midi

Voilà maintenant deux ans que les animateurs de l'accueil périscolaire encadrent des activités entre 12h et 13h30 à l'Eau Vive, autre projet financé par la municipalité.



L'objectif principal de ces animations est de proposer, aux enfants qui le souhaitent, des activités leur permettant de se dépenser de façon constructive dans quatre ateliers différents : « danse, musique et théâtre », « activités manuelles », « sport » et « chant ». Les enfants qui ne souhaitent pas s'inscrire à l'une de ces activités jouent dans la cour.

Un spectacle est préparé, puis présenté aux parents lors de la fête de l'Eau Vive, à la fin de l'année scolaire.

Les enseignants ont constaté que les enfants sont beaucoup plus calmes quand ils réintègrent la classe l'après-midi.

Les syndicats intercommunaux

Le Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Crécy-la-Chapelle et ses environs

L'activité principale de ce syndicat qui regroupe une dizaine de communes (Crécy-la-Chapelle, Bouleurs, Coulommès, Guérard, La Haute-Maison, Maisonnelles-en-Brie, Pierrelévée, Sancy-les-Meaux, Tigeaux et Vaucourtois) est de fournir l'eau potable de la meilleure qualité possible aux habitants de ces communes et dans les meilleures conditions de distribution. Pour cela, il dispose :

▲ de deux points de puisage :

- le puits principal est situé à Sammeron, dans la vallée de la Marne, et permet un débit maximum de 280 m³ par heure ; un second puits est actuellement en préparation qui permettra de doubler le débit du premier et de nous mettre à l'abri de difficultés d'approvisionnement : il devrait être opérationnel en 2008.
- l'autre puits est situé à St-Martin au bord du Grand Morin, sur le territoire de Voulangis, et permet un débit maximum de 55 m³ par heure.

▲ de huit réservoirs dont le principal d'une capacité de 4.000 m³ est situé à Vaucourtois tandis que d'autres, plus petits, sont répartis sur le territoire du syndicat : Bouleurs (400 m³) ; Crécy-la-Chapelle (2 x 500 m³) ; Sammeron (400 m³) ; Guérard (2 x 100 m³) ; Tigeaux (120 m³).

▲ d'un réseau de 177 km de canalisations de diamètres variant de 40 à 400 mm. Un plan de renouvellement annuel permet le remplacement de plusieurs kilomètres de canalisations et plusieurs dizaines de branchements et compteurs, notamment les branchements anciens en plomb qui sont encore plus d'un millier et qui devront tous être remplacés avant 2015.

La consommation annuelle des 4.284 branchements, existant au 31 décembre 2005, est de 584 000 m³ d'eau qui alimentent les 9.600 habitants du syndicat, soit une moyenne de 61 m³ par habitant et par an, pour une production moyenne journalière de

2.100 m³. Cette consommation est stable depuis plusieurs années.

La qualité de l'eau fait l'objet depuis le 1^{er} janvier 2004, d'un contrôle très strict selon un programme analytique officiel confié à la D.D.A.S.S. et selon des critères définis par le Code de la Santé publique. Pour satisfaire à la définition actuelle d'une eau potable, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres qui portent sur :

- la qualité microbiologique : recherche de germes ou de contamination ;
- la qualité organoleptique : présence de matières naturelles en suspension (argile, limon, etc...)
- la qualité physico-chimique : structure naturelle de l'eau : pH, sels minéraux, TH ;
- les substances indésirables : nitrates, nitrites, fer, fluor ;
- les substances toxiques : plomb, composés organiques, produits pétroliers, solvants, etc... ;
- les pesticides et produits apparentés : insecticides, herbicides, fongicides utilisés en agriculture et jardinage.

Le dernier avis délivré par la D.D.A.S.S. (*) est ainsi libellé :

«L'eau distribuée présente une bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux normes réglementaires pour les substances indésirables et les substances toxiques... En l'état, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé».

Par mesure de sécurité, dans le cadre du plan « vigipirate », le taux de chlore a été augmenté. Il n'y a aucune incidence sur la santé. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

L'eau va devenir un élément de plus en plus difficile à extraire et à traiter ; son prix de revient va donc continuer d'augmenter. Quelle que soit votre consommation, vous pouvez toujours la réduire par une meilleure gestion et une meilleure éducation des consommateurs, notamment les enfants. Remarquez bien que sur votre facture, le seul prix de l'eau potable n'a pas évolué depuis plusieurs années puisqu'il s'établit en 2006 à environ 1,48 € le m³ hors taxes et abonnement. Ce sont les frais de traitement des eaux usées et les taxes qui ont considérablement augmenté puisque le prix du traitement des eaux usées s'établit à environ 1,88 € le m³ hors taxes et abonnement, tandis que le prix global moyen s'établit à plus de 5.00 € le m³, taxes et abonnement compris.

(*) Vous recevez un avis par an, mais vous pouvez toujours le consulter en mairie.



Voirie 2006

Quelques unes des réalisations, particulièrement attendues, du programme voirie de cette année présenté dans le bulletin municipal de mars 2006 :

« Avant les travaux »

- « la grimpette » de Libernon a maintenant retrouvée sa véritable destination !!



- «le chemin de ronde» dont le pavage a été refait n'attend plus que la pose de lampadaires

Et très bientôt commenceront les travaux d'assainissement à la Chapelle : la circulation sera perturbée sur la RN 34.

Jean-Pierre Chilly
Voirie

« Après les travaux »

Plan Local d'Urbanisme : P.L.U.

Le 12 décembre 2005, le Conseil Municipal de Crécy la Chapelle a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et a fixé les modalités de concertation.

(voir l'article complet paru dans le bulletin municipal de novembre 2005)

Les cinq grandes étapes de la procédure de révision du P.L.U. à Crécy-la-Chapelle :

- Étape 1 : le diagnostic prospectif (début d'année 2006)
Présentation des éléments de cadrage sociodémographiques, économiques, physiques, géographiques, urbains ...
Synthèse et validation des enjeux.
- Étape 2 : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable - **P.A.D.D.** (été 2006)
Travail sur les orientations et la traduction des enjeux en actions.
- Étape 3 : la traduction réglementaire du projet urbain (hiver 2006)
Travail sur le zonage et le règlement.
- Étape 4 : la constitution du dossier de **P.L.U.** (début 2007)
- Étape 5 : la procédure administrative (printemps été 2007)
Avis des personnes publiques associées et services de l'Etat - Enquête publique - conclusions du commissaire enquêteur et **approbation du P.L.U.**

A ce jour, les étapes 1 et 2 sont terminées. Dans le cadre des phases de concertation, le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ont été présentés, par Michel Houel, le cabinet SOREPA et la commission d'urbanisme le 15 septembre aux élus des communes voisines et aux services de l'État associés, le 06 octobre aux associations environnementales et le 12 octobre aux Créçois. Le **P.A.D.D.** de la commune constitue le cadre politique des choix qui sont ensuite opérés dans les documents opposables du **P.L.U.** (zonage et règlement).

Au regard des enjeux établis à l'issue du diagnostic, le **P.A.D.D.** est articulé autour de trois grandes orientations qui ont été développées par Michel Houel lors de ces réunions :

1°. Maîtriser le développement de l'urbanisation :

- Renforcer le centre-ville, structurer des secteurs périphériques et limiter l'extension des hameaux,
- Aménager l'entrée de ville dans le cadre de l'urbanisation du secteur de « Horlaville »,
- Traiter la traversée de l'agglomération et favoriser les liaisons entre les quartiers.

2°. Préserver et valoriser le cadre de vie :

- Préserver la trame urbaine du centre ville, les éléments du patrimoine, les espaces naturels et agricoles.

3°. Assurer le développement économique et touristique :

- Pérenniser les activités existantes, engager le renouvellement urbain du tissu d'activités,
- Garantir la pérennité du tissu commercial et de l'activité agricole,
- Pérenniser et développer les complexes de tourisme sportif.



Philippe Haudecoeur
Urbanisme

Nos commerces...

Annick Couture, outre le commerce de mercerie, met ses talents au service des créçois : retouches, voilages, créations et conseils !

4, rue Deshuiliers 01 64 63 99 60



Valérie et Stéphane Benoist ont baptisé leur restaurant « La Table du Roy » et vous accueillent dans un cadre évocateur, pour une cuisine de fête !



Embellissement, modernisation à la Pharmacie du Marché de Mr Foy

ainsi qu'à la Pharmacie du Beffroi de Mme Fraisse (qui a succédé à Mr David) pour intégrer les nouvelles techniques et améliorer l'accueil.



Un nouveau gîte rural : à Libernon, Mme Nivot a aménagé un gîte pour 2 à 4 personnes au n° 27, rue de Libernon. Les réservations sont assurées par la centrale « Gîtes de France » de Seine-et-Marne.

Gageons qu'ils seront nombreux ceux qui viendront goûter le charme de nos hameaux !

«Face à Face» : Fabien Warnet a repris le salon «Elisabeth Coiffure» et sera heureux de vous accueillir au 7, rue Deshuiliers.



Inauguration de la bibliothèque

Le 14 octobre à 15 heures, la bibliothèque a été officiellement inaugurée par Michel Houel accompagné de conseillers municipaux et entouré de Mme Marthoud et de Mme Beyrand, responsables de la bibliothèque et de Mme Hadey, présidente de «Culture et Loisirs». Celles-ci après avoir tant espéré, attendu étaient finalement ravies de nous accueillir dans un espace transformé.



Les rayonnages accessibles à tout le monde regorgent de livres de tous les genres, pour tout public. «C'est beau,



c'est confortable et fonctionnels» étaient les termes employés par les visiteurs. De plus, l'accès en est très facile, adapté aux personnes handicapées.

Pour ceux qui aiment la lecture je vous invite à venir la découvrir et vous inscrire auprès de l'association «Culture et loisirs».

Les nouveaux horaires d'ouverture sont :

Mercredi 14h -17h ; Jeudi 10h -12h ;

Vendredi 17h - 19h30 ; Samedi 14h-17 h.

Dany Ferron

Une lectrice et Conseillère Municipale

Zoom sur l'activité économique crécoise

Le Barbier de Crécy



A deux pas de la mairie, au n° 2 Rue Alexandre Altmann, vous trouvez un petit salon bien sympathique, celui d'Eric Gorgeron, notre barbier. Briard de longue date, celui-ci désirait s'installer à Crécy-la-Chapelle. Un local étant disponible, le souhait devint réalité.

Eric Gorgeron a voulu créer au sein de notre cité, un concept original à savoir un salon dédié essentiellement à la gente masculine.

Toutes les classes d'âge y sont représentées bien que ce soit plus particulièrement les 30-40 ans qui affectionnent le rasage.

Le passage chez le barbier est considéré comme un véritable moment de détente : serviettes chaudes et huiles essentielles... que demander de mieux lorsque l'on vit des journées stressantes !

Ces messieurs apprécient également les coupes de cheveux faites avec minutie aux ciseaux. Tout ceci se pratique sans rendez-vous, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h excepté le lundi.

Le samedi est une journée sans interruption jusqu'à 18 h.

Il est à noter que de nombreuses femmes offrent à «l'homme de leur vie», sous forme de chèque-cadeau, une séance dans ce salon. Cette initiative d'Eric Gorgeron est une excellente idée que les hommes apparemment apprécient.

Afin de répondre davantage aux préoccupations des Crécois, il envisage d'effectuer une nocturne sur rendez-vous. Voilà une halte qui mérite que l'on s'y attarde.

Michelle Duval

Conseillère municipale

«Concours du meilleur apprenti de France» :

lors de la sélection régionale, Julien Misztal en apprentissage à la Boulangerie du Marché a été classé 3^{ème} sur les 10 candidats sélectionnés.

Félicitations !



Bien vivre à Crécy-la-Cha

La Collégiale Notre-

La restauration de la collégiale, entreprise par la municipalité dès 2005, a permis sa réouverture et l'organisation de manifestations importantes lors des trois premiers week-ends de septembre :

Messe inaugurale le 3 septembre

C'est dans une église comble que Monseigneur Albert-Marie de Monléon, Evêque de Meaux, a béni l'édifice et concélébré la messe de réouverture avec le Père Duhamel, le Père Benoît Lemoine, le prêtre modérateur Jean Baptiste Lé ainsi que le diacre Paul Marie Brunet.



La chorale de la paroisse et « le Petit chœur du Grand Morin » ont animé la cérémonie. Celle-ci a été suivie d'un apéritif au pied de ce joyau de la Brie.

9 septembre : un concert pour les créçois

A 20h45, la collégiale Notre-Dame de l'Assomption de Crécy-la-Chapelle ne pouvait plus accueillir les retardataires et les Créçois négligents qui n'avaient pas réservé une place. Et pourtant... nous avons envisagé cette situation en "mettant de coté" une trentaine de chaises pour les indisciplinés.

Tout d'abord, tordons le coup au canard noir qui a confirmé que la perfection n'est jamais atteinte malgré toutes les bonnes volontés : la sono nous a lâché ! Au delà du 10^{ème} rang, les commentaires étaient inaudibles.

Un concert pour les Créçois qui le méritent bien : pour les remercier d'avoir financé la plus grande partie de la remise en état d'un joyau de la Brie.



pelle et dans ses hameaux

Dame de l'Assomption



Un concert gratuit digne des plus grandes manifestations : sur réservation pour les Créçois et sur invitations très limitées pour les officiels représentés par Monseigneur Le Vert, Evêque auxiliaire à Meaux, Mr Barthélémy, Préfet de Seine-et-Marne et Mr Moulin, Architecte des Bâtiments de France.

- 430 auditeurs et 70 musiciens et choristes étaient présents.

Oui, mais combien de Créçois ?

- 430 - 20 officiels - 7 organisateurs externes - une vingtaine d'élus des communes voisines...
Ça fait environ 380 Créçois.

Merci d'avoir répondu à réussir ce challenge : allier la musique classique à une collégiale toute convalescente et à un public à conquérir.

Stop aux mathématiques ! Place à Haydn, Mozart et la surprise du chef d'orchestre en fin de concert.

Pour nos amis qui n'ont pas pu se procurer le programme (il en reste quelques uns en mairie, mais très peu, et ne le répétez surtout pas), nous avons pu apprécier *"la Passion"* de J. Haydn et *"Jeune homme"*, *"Régina Caeli"* et *Te Deum* de Wolfgang Amadeus Mozart.

Génial, ce Monsieur Olivier Holt, chef d'orchestre d'un ensemble ayant pour origine la Garde Républicaine, l'Orchestre de Radio France et l'Orchestre de Paris.

Kareen Durand, soprano et Pierre Reach, pianiste, ont rivalisé de talent avec les chœurs *«Elisabeth Brasseur»* dirigés par Michel Aunay.

Notre Sénateur Maire, Michel Houel, maître d'ouvrage, a très rapidement présenté cette soirée et proposé à Frédéric Lodéon (premier prix de violoncelle et admirateur de Rostropovitch) de nous faire partager les petits secrets de Mozart en commentant chacune des œuvres.



Bien vivre à Crécy-la-Chapelle et dans ses hameaux

La Collégiale Notre-Dame de l'Assomption



Un grand moment d'émotion

C'est le Festival du Pays Briard, en accord avec Frédéric Lodéon et Annie Richard, Jane Houel, Brigitte Letissier et Rémy Ghénin, «*groupe projet*» désigné par Michel Houel, qui nous a proposé ce programme. Un travail de plusieurs mois qui a reçu, comme meilleur remerciement, l'importante présence des Créçois.



Frédéric Lodéon

Au fait... La surprise du chef Olivier Holt ? son Orchestre (Ah ! ses violons altos) et ses Chœurs (majestueux) nous ont offert en final "l'hymne à la joie" de Ludwig Van Beethoven.

Bref ! Rien à ajouter.

Le porte-parole du «groupe projet»

Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre

Environ 330 visiteurs, guidés par des membres de l'Association Paroissiale Jean-Baptiste Vianney, ont profités des journées du Patrimoine pour visiter la Collégiale. Le livre d'or, mis à leur disposition, contient de nombreux messages de remerciement pour cette restauration :



«Merci de nous permettre contemplation et méditations dans ce beau lieu de lumière et de création que tant d'hommes depuis le moyen âge ont contribué à édifier pour leurs contemporains et les générations futures».

«Merci pour cette restauration courageuse et félicitations à l'entreprise dont le savoir faire est digne de respect».

«Merci de nous permettre de conserver une telle merveille».

*Dany Ferron
Conseillère Municipale*

Zoom sur la vie associative crécoise

Les Ateliers du Grand Morin

Qu'y a-t-il de plus enthousiasmant, pour un adulte comme pour un enfant, que de «créer» ? Création, convivialité, rencontres de personnes passionnées et différentes, voilà les missions que se sont données les Ateliers du Grand Morin. Initiées en 1997 par Thérèse Lyon au sein de Culture et Loisirs, les activités de Dessin-Peinture étaient encadrées par Daniel Chamaillard et celles de Patchwork par Michèle Valentin. C'est en 1998 que l'association des «Ateliers du Grand Morin» a été créée et en 2004 qu'elle s'est enrichie d'une activité nouvelle, la Tapisserie à l'ancienne.

Les Ateliers du Grand Morin proposent donc maintenant trois activités aux «artistes crécois» :

Le Dessin-Peinture (60% des adhérents) encadré par **Daniel Chamaillard**, artiste toujours patient et à l'écoute de ses élèves. Il initie, forme les adultes à l'aquarelle, la peinture à l'huile, le dessin, la gravure (pointe sèche) et au collage.



Il adapte sa pédagogie aux enfants dans les mêmes domaines, mais aussi travaille avec eux le modelage, la sculpture sur stéatite, la lino gravure et gravure sur bois, la gouache...

L'atelier «Tapisserie à l'ancienne» mené avec énergie et pédagogie par **Gérard Richomme** : 3 cours par semaine, 5 élèves par cours... Les élèves apprennent



le tour de main, les matériaux, les techniques et peuvent faire admirer le fruit d'un travail soigné et réalisé dans les règles de l'art.



L'atelier de patchwork

qui s'est «autonommé» cette année **«les petites bobines de la collégiale»**. Maryse Thibert, animatrice depuis 1999, vient de passer le témoin à **Marie Jo Chapet**.

Au fil des années, les Petites Bobines ont diversifié les techniques, des pratiques ont été essayées, le local le permettant. Les idées fusent toujours, des stages s'organisent. (programme précis en novembre) :

- broderie Hardanger, une forme de broderie à points comptés et motifs découpés
- broderie Redwork, une broderie généralement faite au point de tige rouge sur un fond blanc pour dessiner des motifs ou des scènes.
- dentelle aux fuseaux
- emballages japonais : pliages de tissus pour cadeaux
- réalisation d'impressions sur tissus
- cours concernant l'utilisation des coloris et la composition des harmonies...

Tous sont reconnaissants à la municipalité d'être hébergés de manière permanente depuis 2004 dans les locaux de l'ancienne école de La Chapelle.

Les 110 adhérents des Ateliers du Grand Morin se retrouvent donc chaque semaine avec beaucoup de joie dans ces salles qu'ils ont aménagées de manière fonctionnelle. Cela crée pour les professeurs et les utilisateurs un grand confort, ce dont ils sont fiers !

Les manifestations initiées par la présidente et les animateurs, la participation aux moments forts de notre commune marquent aussi le désir d'ouverture de l'association qui souhaite mettre Crécy le Chapelle en valeur : Puces des couturières, exposition au printemps 2007, portes ouvertes du mois de juin, forum des associations, Foire de la St Michel, marché de Noël...

Si vous souhaitez développer vos talents artistiques, rencontrer des personnes passionnées... n'hésitez pas à contacter l'association !

Ensemble... « le projet jardin est né »

Dans le cadre des « initiatives locales » soutenues par le président et la directrice du Crédit Agricole de Crécyl-la-Chapelle, le projet jardin du CLSH a été inauguré le samedi 10 juin.

Les animateurs et les enfants avaient ce projet à cœur depuis longtemps.

L'objectif de cette démarche a été de faire bénéficier nos enfants d'activités liées à la nature et plus précisément au jardinage.

L'intérêt éducatif autour de ce thème, en cohérence avec les valeurs du Crédit Agricole, a favorisé cette coopération.



L'aide à la remise en état du terrain s'est réalisée grâce à la participation de personnes retraitées bénévoles ayant « la main verte ». Ainsi, au cours de l'été, les enfants se sont rendus très régulièrement dans leur chalet et leur jardin pour biner, arroser les diverses plantations, ramasser les fraises, framboises, tomates, organiser des goûters le plus souvent possible.

C'est un espace que les enfants se sont appropriés où ils développent leur curiosité, leur expérience de jardinier et de goûteur ...

Christine Autenzio
et Corinne Thioux

Journée à la mer pour les enfants et leurs parents...

À la différence de l'année dernière, la sortie à la mer le 12 juillet dernier a été organisée autour des enfants avec leurs parents.

Afin qu'un moment inoubliable puisse s'inscrire dans la mémoire de tous, les membres du CCAS, soutenus par Michel Houel, ont souhaité renouveler l'expérience positive de l'an passé.

C'est vers Fort Mahon que le car a

transporté toute cette bande joyeuse. Après une halte dans le petit port de pêche d'Etaples pour assister au



marché de la criée, tous se sont rendus à la plage. Jeu de ballon, baignade pour les plus volontaires, bronzette, déjeuner et goûter sur le sable ont étayé la journée.

Le soir venu, c'est sourire aux lèvres que chacun a repris le car pour rentrer sur Crécyl-la-Chapelle, heureux de cette journée passée en famille.

Christine Autenzio
et Corinne Thioux

Vacances estivales... Que font les enfants du CLSH l'été ?

Comme chaque année, les animateurs s'évertuent à imaginer des thèmes qui sont autant de fils conducteurs durant les semaines des mois de juillet et août. Voici la présentation de quelques uns d'entre eux :

- Les « Produits du Terroir » ont conduit les enfants au Musée des Abeilles, à la chèvrerie, au jardin ...
- Au « Fil de l'Eau » les a embarqués sur les bateaux mouche et la réalisation de fresques sur les poissons et la mer.
- « Princes et Princesses » les a conduit au Château de Versailles..., les a initié au golf.

Ainsi, s'égrenent les jours entre sorties, activités manuelles et artistiques.

Chaque mois a été clôturé par un spectacle

réalisé par les enfants en présence de leurs parents. Le C.L.S.H. a ainsi assuré 1 679 Journées/enfants cet été.

Christine Autenzio
Affaires Sociales



Crécy-la-Chapelle accueille des manifestations sportives

Le 4 Juin 2006 se sont déroulés les Championnats d'Ile-de-France de cyclisme

Séries Elite Open, Nationale et Espoir. Ces catégories sont le dernier échelon amateur avant le professionnalisme.

L'Union Cycliste des Bords de Marne s'est vue confier cette importante organisation. Le Président, Christian Mollet, et le responsable de l'Organisation, Yves Farina, ont souhaité professionnaliser et structurer cette organisation.

Sous l'impulsion de Jean-Pierre Ruydave, la municipalité de Crécy-la-Chapelle a répondu présente et s'est montrée à la hauteur de sa tâche en mettant à leur disposition les moyens logistiques nécessaires.

C'est sous un soleil radieux que le départ de cette épreuve a été donné à une centaine de concurrents. Ils sont partis pour un périple de 140 km, autour d'un circuit de 7 km à parcourir 20 fois, passant par le hameau de Montbarbin, puis Monpichet et Bouleurs.



Au fil des tours, la sélection s'est effectuée sur ce circuit exigeant et sélectif avec notamment la répétition de l'ascension de la côte de Montbarbin. A quelques tours de l'arrivée il ne restait que 4 hommes en tête qui se sont disputés la victoire finale.

Un public nombreux et conquis s'était regroupé tout autour de ce circuit sécurisé par nos services techniques, et a pu apprécier la performance des concurrents. Les commerçants créçois et les sponsors habituels du club ont répondu présents.

Pourquoi pas un nouveau rendez-vous en 2007 !

*Propos recueillis par Corinne Thioux
auprès de Yves Farina*

Raid aventure

Samedi 1^{er} juillet, le premier «raid aventure du Grand Morin», organisé par Hervé Quinquenel et l'AS IGN, s'est déroulé dans la campagne créçoise. 120 sportifs, dont 13 équipes de Crécy-la-Chapelle et environs, se sont mesurés dans ce raid d'orientation, par équipe de 2 ou 3 personnes, à pieds (5 à 10 km), en VTT (8 à 14 km) et en canoë (4 km). Une partie des épreuves s'est déroulée de nuit dans des rus fort encaissés.

Hervé Quinquenel nous précise que «les concurrents ont vraiment été sous le charme de Crécy-la-Chapelle, la beauté et la diversité des sites. Ils ont particulièrement apprécié la course d'orientation en canoë sur les brassets».

1^{ère} Edition des trophées du sport

Le dimanche 15 octobre, les trophées du sport 2006 ont été remis aux sportifs licenciés dans notre commune et dont les résultats sportifs ont été prometteurs.

Toutes les disciplines étaient représentées. Michel Houel, Sénateur Maire de Crécy-la-Chapelle et Guy Drut, Député, ainsi que les membres du conseil municipal ont félicité tous ces jeunes et moins jeunes, après avoir évoqué pour chacun d'eux leur participation réussie aux différentes compétitions internationales, nationales et départementales.



A cette occasion, une médaille de Bronze de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports a été remise à Pascal Boinet qui a créé en 1977 le club de Judo de Crécy-la-Chapelle. Cette structure qui dispose de son propre dojo, dans un bâtiment communal, accueille aujourd'hui 160 sportifs. Pascal Boinet, au parcours sportif impressionnant, actuellement en charge une section sport études "Judo" dans un lycée seine-et-marnais.

C'est son fils Benjamin qui assure les entraînements et qui organise avec son père les participations aux compétitions. A en voir les résultats obtenus, la qualité de l'enseignement est la même et cela ne surprend pas.

Pierre Vallée, décédé le 17 août dernier, aurait également dû recevoir la médaille de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, lors de cette cérémonie.

Michel Houel a tenu à lui rendre hommage pour le travail accompli en tant que dirigeant du Club de Football du Pays Créçois, pendant de longues années.

Bravo à tous et merci pour votre contribution efficace à l'animation de notre ville. Rendez-vous à l'année prochaine pour la seconde édition des Trophées du Sport.

*Corinne Thioux
Sports*



Félicitations aux organisateurs qui, le lendemain, ont parcouru tous les trajets afin d'enlever le balisage mis en place et laisser notre campagne parfaitement propre.

*Michel Letissier
Communication*

Les manifestations de l'été

Lors de **la fête de la Saint-Jean, le 24 juin**, la soirée Fest-Noz organisée par le Bagad Melen Ha Gwenn de Crécy-la-Chapelle a attiré 800 personnes.

Tout d'abord, à partir de 20h30, un défilé joyeux entraîné par le Bagad Melen Ha Gwenn a animé les rues de Crécy-la-Chapelle.

Ensuite, sur le champ de foire, les différents groupes : les Sonérien Breiz77 et le Bagad Pariz se sont succédés sur le podium pour le plaisir de tous.

A 23h, autour du feu de joie, la foule a dansé au son des cornemuses. Le groupe David Pasquet, venu de Bretagne, a assuré une ambiance joyeuse jusqu'à 2 heures du matin.



Cette année, au **14 juillet**, c'est le groupe Galactique qui a mené la retraite aux lampions à travers les rues de Crécy-la-Chapelle. Ce groupe de Villeneuve-le-Comte, créé et dirigé par Pascal Mathelon depuis 1997, a enthousiasmé les créçois. Les 8 batteurs/



percussionnistes dont 4 amateurs, habillés de blancs, ont entraîné la foule dans un univers de sonorités rythmées.

A 23h00 sur le stade Jean Périchon, ils ont

laissé la place à un magnifique feu d'artifice sur une musique de Mozart. 5000 personnes ont admiré toutes ces jolies couleurs illuminer le ciel.

Ce spectacle pyrographique, tiré par un groupe d'amis titulaires des diplômes nécessaires (K4), a demandé 12h00 de mise en place : en effet, il faut relier toutes les bombes



(très nombreuses et impressionnantes) à une table de tir et tout ceci, dans un ordre précis. C'est un travail très méticuleux et dangereux.

Durant le week-end pluvieux du **19 et 20 août**, les créçois ont pu admirer de drôles d'engins : **70 trikes** venus de la France et de l'Europe se sont regroupés sur le Pré Manche pour la 5^{ème} concentration nationale. Denis Malandain, président de «Trike attitude 77» de Varredes, nous explique que «le Trike est né dans les



années 70, suite à la guerre du Viêt-nam. Beaucoup d'Américains sont revenus handicapés, ne pouvaient plus faire de moto.

Le fait de rajouter une troisième roue leur permet de reprendre cette activité. L'engouement s'est vite propagé. En France, l'autorisation d'immatriculer un trike est récente puisqu'elle date de 1999 et nécessite un permis automobile (B)».

Annie Richard
Vie Locale

Hommage au peintre François Sanson

Du 8 au 17 septembre, la salle Altmann a ouvert ses portes à une exposition rétrospective de l'œuvre de François Sanson, peintre et médecin de notre région, qui nous a quittés en 1999.

C'est grâce à la ténacité de Danielle Cohen, proche de la famille du peintre, et à sa collaboration avec Jane et Michel Houel dont il fut aussi l'ami, que cet événement a pu se concrétiser.

Le vernissage a eu lieu le vendredi 8, en présence de la famille de l'artiste.



Une vingtaine de collectionneurs et des proches ont prêté leurs œuvres. Ainsi 110 tableaux ont pu être l'objet d'une découverte et d'une émotion

partagée par tous ceux qui l'ont connu.

Tous les visiteurs, ont apprécié l'œuvre poétique et lumineuse, composée en grande partie d'aquarelles, mais aussi des premières toiles des années 60, 2 huiles très construites des toits de Paris.

Sur le livre d'or, hommage, affection et surprise se sont exprimés devant une œuvre aussi importante et empreinte d'une grande délicatesse.

A cette exposition, nous avons associé une autre artiste, Stéphane Herbelin. Pensionnaire de la Villa Médicis à Rome en 1978, elle exposa des portraits et des natures mortes, aquarelles et pastels, d'une très grande qualité.

Alice Pascal
Conseillère municipale

Foire de la Saint-Michel

Et un, et deux, et trois zéro... c'est le score au Mondial de l'équipe de France.

52, 53, 54... c'est le score de l'équipe du CLAP en 2006 : pour la 54^{ème} foire de Crécy-la-Chapelle.

En différé de la Venise de la Brie, nous allons vous faire vivre les moments forts de ces journées du 23 et 24 septembre 2006.

Dans les tribunes, on notera la présence de Michel Houel, le Sénateur-Maire, entouré d'élus locaux, de membres du conseil municipal.

Match difficile car l'arbitre (la pluie, le froid, le vent) avait envisagé de pourrir la partie.

L'équipe locale coachée depuis des mois par une femme (exceptionnel dans le monde de ce sport) a relevé le défi. A la mi-temps (samedi soir), l'arbitre a sifflé ses premières fautes en lâchant des trombes d'eau. A la reprise, le dimanche matin, des tonnes de paille épongeaient en catastrophe cette lamentable erreur d'arbitrage.

Mais le coach a su reprendre très vite en main une partie qui tourna enfin à son avantage.

Le stade du Champ de Foire s'est rapidement rempli. Environ 2 000 (ou un peu plus !) d'après les "ronchons" et... 4 à 5 000 d'après les services de police. Nombre de photographes privés et de la presse écrite rendront compte dans les journaux locaux ...et nationaux (?)

Composition de l'équipe :

A l'arrière : les forains, au milieu de terrain : les stands de la maison, des associations, de l'alimentation et les automobiles de Crécy-la-Chapelle. A l'avant ? Pas de Zizou, mais une troupe de choc : pompiers, gendarmerie, sécurité civile, voiture tonneau, police municipale et les hussards de l'armée.

Pendant 2 jours, le reporter de "Radio Voie Lactée" (Marie Jo) a présenté tous les joueurs de l'équipe participants et éventuellement remplaçants de dernière minute (environ 70 exposants). Le match a même été retransmis dans le centre bourg pour permettre à ceux, empêchés par leurs obligations, de suivre en vibrant la rencontre...

Le talon d'or du match (excusez-moi, c'est au rugby) est revenu à deux Créçois : talon gauche à Paul de « *Mémoire Visuelle* » et son cidre

et talon droit à Éric du « *Barbier de Crécy* », tous deux pour leur générosité et leur implication dans ce challenge. S'il y avait plusieurs talons d'or à attribuer, ils reviendraient tout naturellement au stand des vieux métiers, à "ma poule" et ses cocottes de luxe ainsi qu'aux monstrueuses truites de l'association de pêche.



Foire de la Saint- Michel

Une mention toute spéciale pour les supporters commerçants de Crécy-la-Chapelle et de la zone industrielle qui ont tenu à être présents, chacun à leur façon, pour cette journée exceptionnelle.

Enorme merci aux services techniques pour leur contribution à cet événement et merci aussi énorme aux bénévoles du CLAP qui ont, une fois de plus, accompli un véritable exploit d'organisation.

Crécy-la-Chapelle n'ayant pas de "Marseillaise", c'est l'école de musique (au violon et piano SVP !) qui a accompagné l'entrée du CLAP sur le terrain.

Qui va nous proposer une composition originale de l'hymne de Crécy-la-Chapelle ?

Avec une toute nouvelle fanfare de Crécy-la-Chapelle ?



*Rémy Ghénin
Conseiller municipal*

A noter ...

A compter du 1^{er} janvier, Madame Carole Vedel, infirmière libérale dans notre commune depuis 1988, part en retraite et le cabinet des infirmières du 9, rue de Bellevue est transféré au 12, rue des Minimes.

Madame Estelle Heuzard (06 30 74 73 70) rejoint Madame Doucet (06 74 09 28 10).

Le numéro de téléphone du cabinet reste inchangé : 01 64 63 00 46.

Dépistage du cancer du sein

Si vous avez entre 50 et 74 ans, prenez rendez-vous avec le radiologue de votre choix parmi la liste jointe à la lettre d'invitation que vous recevez tous les 2 ans.

ADC77
01 60 62 00 00

ENTREPRISE
GENERALE
ELECTRICITE **E^{TS} LEBATARD**

-CHAUFFAGE
- PLANCHER CHAUFFANT
- ELECTRICITE

4 rue Neuve-des-Près
77120 COULOMMIERS

Tél. 01 64 03 03 46 - Fax. 01 64 03 34 53
e-mail : sa.lebatard@wanadoo.fr

VALLEE
Immobilier

MARIE-PIERRE CAROUGE - JEAN-PIERRE AVRIL

01.64.63.98.09
Email : Valleeimmobilier@wanadoo.fr
2, rue du marché 77580 Crécy-la-Chapelle
www.123immo.com/vallee



POMPES FUNEBRES GENERALES MARBRERIE

à **Lagny-sur-Marne**

94 rue St Denis

Tél. 01-60-07-78-78

Habilitation 2003-77-71

à **Coulommiers**

131, Av du Rebais

Tél. 01-64-03-02-85

Habilitation 2002-77-50

A votre service 24h/24

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers, à partir du 1^{er} juin 2006

Les vendeurs et les bailleurs doivent informer les acquéreurs et les locataires :

- des **risques naturels** et technologiques auxquels le bien immobilier (bâti ou non) peut être exposé.
- des **sinistres survenus** sur le bien (bâti) et indemnisés suite à une catastrophe naturelle ou technologique.

Information sur les risques

Elle concerne exclusivement la situation du bien vis-à-vis des risques naturels (inondation, mouvements de terrain, sécheresse) et des risques technologiques.

Comment se fait l'information de l'acquéreur ou du locataire ?

- un état des risques, *établi par le vendeur ou le bailleur*, doit être joint aux promesses et actes de vente, ainsi qu'aux contrats de location d'un bien immobilier *bâti ou non bâti* (il fait partie du dossier de diagnostic technique).
- l'état des risques est établi selon un modèle défini par arrêté ministériel, moins de 6 mois avant la date du contrat ou de l'acte auquel il est annexé ; *mais le cas échéant, il doit être mis à jour pour la signature de l'acte de vente.*

Où trouver les éléments utiles à l'information ?

Tous ces documents sont consultables :

- en mairie, en sous-préfecture, en préfecture
- sur le site internet de la DDE **www.seine-et-marne.equipement.gouv.fr** (uniquement les arrêtés préfectoraux et leurs annexes).
- Les arrêtés préfectoraux ont également été notifiés à la chambre des notaires.

Information sur les sinistres

Seuls sont concernés les biens immobiliers *bâti* qui ont bénéficié d'une indemnisation au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et technologiques (à la suite d'un arrêté ministériel ayant reconnu la commune en état de catastrophe naturelle ou technologique).

Comment se fait l'information de l'acquéreur ou du locataire ?

- par une information écrite, rédigée par le propriétaire, mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente ou jointe au contrat de location.
- Pas d'intervention de l'administration et pas de modèle d'imprimé (forme libre).

Quelles sont les données utiles à l'information ?

- toutes les communes de Seine-et-Marne sont concernées
- le propriétaire doit déclarer les sinistres indemnisés pendant la période où il a été lui-même propriétaire ou dont il a eu connaissance par le propriétaire précédent.
- la liste des arrêtés ministériels est consultable sur le site du ministère de l'écologie et du développement durable (MEDD) **www.prim.net** à la rubrique «*Ma commune face au risque majeur*».

Que se passe-t-il par défaut d'information ?

- L'acquéreur ou le locataire peut demander au juge la résiliation du contrat, avec dommages et intérêts, ou demander une diminution du prix.

Rôle des maires

- Information sur les risques : tenir à disposition du public les arrêtés préfectoraux (arrêté général et arrêté spécifique à la commune) **ainsi que** les documents de référence.
- Information sur les sinistres : pas de rôle particulier.

Philippe Haudecoeur
Urbanisme

Dates à retenir :

- ▲ 1 novembre Souvenir Français
- ▲ 10 novembre Don du sang
- ▲ 11 novembre Armistice
- ▲ 16 novembre Repas de nos aînés
- ▲ 18 novembre Dîner musical - Beaujolais nouveau (CLAP)
Inscription : permanence mairie 4 et 11 novembre de 10 h à 12 h
- ▲ 2 et 3 décembre Marché de Noël et exposition «*commerces anciens*»
- ▲ 9 décembre Soirée de l'Amitié - Association Jean-Baptiste Vianney
- ▲ 11 décembre Conseil municipal à 19 h
- ▲ 16 décembre Loto du ROTARY de Crécy-la-Chapelle

- ▲ 9 janvier 2007 Vœux du Maire

Voici les prochaines distractions du Club de l'Amitiés

- **Novembre** : pour un déjeuner et un après-midi dansant à Crécy-la-Chapelle ou Voulangis.
- **3 décembre** : théâtre à Changis-sur-Marne avec la troupe amateur qui nous a déjà tant réjouis.
- **7 janvier 2007** : Opéra Comique, spectacle rappelant Joséphine Baker avec danses et musique de l'époque Sydney Bechet.

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez vous adresser à Anne-Marie Ravet, la Présidente du Club de l'Amitié. Permanences au 8 quai des Tanneries, le mardi et le vendredi de 14h30 à 17h30.



Ma maison aime ça.

Bricolage

Électro-ménager

Jardin

Services

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

le dimanche de 9h à 12h30

49-51, avenue de Villiers - 77580 CRÉCY-LA-CHAPELLE

01 64 63 80 26

INTERMARCHÉ
Les Marchés

Crécy-la-Chapelle

**Moins cher,
c'est MOUSQUETAIRES !**

NOUVEAUX HORAIRES
lundi de 14h30 à 19h30
mardi, mercredi, jeudi
et samedi de 9h00 à 19h30
vendredi de 9h00 à 20h00
dimanche de 9h00 à 12h30

STATION 24/24 VOITURES
PISTE POIDS LOURDS
STATION LAVAGE
POINT CHAUD

TEL : 01 64 63 96 22